

Mise au concours
Bâtiment ECA 136 du Boiron
Ancien stand de tir

LE SEN'TIR

Dossier de postulation de
l'Association Liberi



Liberi est une association qui vise à promouvoir le développement d'une éducation enthousiasmante, ludique et bienveillante, respectant les besoins et les élans de chacun·e, sans entrave ni coercition ; une éducation favorisant la découverte de soi, la créativité, la coopération, l'ouverture à l'altérité et le respect.

Sa mission: œuvrer à l'éducation de chacun·e en sensibilisant le public à la nature et au respect du Vivant qui nous entoure.

Sa vision: Un lieu à Morges à l'avant-garde de l'éducation, de l'écologie et de la sobriété pour outiller les citoyen·ne·s de demain à rendre le monde meilleur.

Son défi actuel: Trouver un espace afin d'élargir la variété de ses prestations.

TABLES DES MATIÈRES

1. En un clin d'œil	3
2. Présentation de l'association Liberi	4
2.1. Vision, Mission, Moyens	4
2.2. Historique	5
2.3. Membres et Comité	5
3. Les Enfants du Boiron	7
3.1. Activités pédagogiques à l'embouchure du Boiron	7
3.2. Un projet endémique à la parcelle n° 151	8
3.3. Liens tissés avec les autres acteurs du lieu	8
4. Contexte : Liberi grandit et cherche un nouveau lieu	10
4.1. Un abri fixe pour les activités en cours	10
4.2. Un lieu pour développer des activités futures	10
5. Description du projet d'exploitation Le SEN'TIR	12
5.1. Le SEN'TIR: un projet, deux options	12
5.2. Projet d'exploitation A	12
5.3. Projet d'exploitation B	15
5.4. Moodboard & inspiration	19
5.5. Synergies avec les acteurs du Boiron	20
5.6. Écologie, durabilité et respect de la nature : une posture autant que des gestes	20
5.7. Rénovations et installations mobilières saine, durable, éthique	20
5.8. Maintien du charme de la bâtisse	21
5.9. Consommation locale, de saison, anti-gaspillage	21
5.10. Concept zéro déchets	22
5.11. Activités diurnes et discrètes	22
5.12. Promotion de la biodiversité	22
5.13. Adéquation avec les objectifs du développement durable (ODD) et plus-value pour la région morgienne	23
5.14. Une exploitation à court terme, une vision à long terme	23
6. Financement du projet	24
6.1. Le modèle économique de Liberi	24
6.2. La nécessité d'un soutien financier extérieur	24
7. Cercle d'amis et réseau de Liberi	25
7.1. Synergies avec le projet Stand'Up Morges	25
8. Contact	26

1. En un clin d'œil

L'association morgienne *LIBERI* propose d'exploiter le bâtiment n°136 du Boiron à Tolochenaz afin d'y proposer des activités socio-culturelles ludiques, créatives et éducatives, basées sur le respect de la nature et du vivant dans son ensemble. (ateliers, cours, formations, événements publics, sensibilisations...).

Liberi existe depuis bientôt deux ans et a pour projet principal un accueil hebdomadaire en nature d'enfants dès quatre ans. Le projet s'appelle *les Enfants du Boiron* et se déroule dans le cadre géographique du Boiron autour de la Maison de la Rivière.

Pour le moment, le projet *Enfants du Boiron* ne possède aucun abri fixe.

Une utilisation du bâtiment de l'ancien stand de tir du Boiron offrirait:

- un lieu accueillant, sec et chauffé pour les jours de mauvais temps des *Enfants du Boiron* ;
- un lieu de stockage au sec et en sécurité de notre matériel pédagogique pour les accueils en forêts ;
- un lieu d'accueil pour nos *Cafés Liberi*, rencontres régulière pour parents, abordant notamment les thèmes de l'apprentissage, du soutien pédagogique parental et de la communication parent-enfant ;
- accueil de camps durant les vacances scolaires ;
- une possibilité d'élargir notre offre à des accueils en nature de plus petits enfants (qui ne tiennent pas la journée en extérieur et/ou qui ont besoin d'un moment de repos dans la journée) ;
- la création d'ateliers créatifs ouverts à toutes et tous (céramique, bricolages, land-art, peinture, yoga, observation de la faune et de la flore, jardin potager participatif, cours de botanique) ;
- la création d'événements ouverts au public, sur inscription, (formations, conférences, films) afin de sensibiliser la population à la nature et au vivant qui nous entoure et à adopter une attitude de développement durable ;
- la possibilité pour des acteurs et actrices de la région de proposer un atelier ou une formation dans ces même locaux, afin de créer à Morges un lieu vivant et riche ;
- un lieu de rencontre et de partage pour toutes et tous dans un endroit idyllique.

Le projet proposé par Liberi est un projet à long terme, ouvert à la population locale et orienté à son service, enrichissant l'offre actuelle de la Ville de Morges sur sa stratégie de développement durable.

2. Présentation de l'association Liberi

2.1. Vision, Mission, Moyens

Créée en 2021, Liberi est une association à but non-lucratif, politiquement neutre et confessionnellement indépendante, basée à Morges. Elle s'engage et œuvre dans le domaine de la **pédagogie** et de **l'éducation**.

Vision

Les membres de l'association sont réunis autour d'une vision commune : celle d'un monde où les enfants et les adolescent·e·s acquièrent, au cours de leur éducation, les outils et les compétences pour pouvoir agir avec bienveillance, tolérance, intégrité, dans le respect de soi, des autres, et du vivant. Un monde où l'éducation se fait dans la joie, la bienveillance et le respect des rythmes et besoins de chaque enfant, sans violence ni coercition. Un monde où les jeunes apprennent à se connaître, à se comprendre, à découvrir leurs talents propres, à croire en leur potentiel et à entreprendre avec créativité et confiance. Un monde où la coopération, l'entraide et le respect sont au centre des relations sociales.

Mission

L'association Liberi s'est donnée pour mission d'encourager, de soutenir et de contribuer au développement d'une éducation enthousiasmante, ludique et bienveillante, respectant les besoins, les élans spontanés et les rythmes propres à chaque enfant ou adolescent·e et favorisant notamment :

- la **découverte de soi** (émotions, besoins, rythmes), la connaissance de ses talents et de la profondeur de ses potentiels, le développement de l'autonomie et de la responsabilité ;
- le développement de la **créativité**, la pensée divergente, l'imagination, et l'ouverture aux expressions artistiques et aux sens (musique, danse, théâtre, arts visuels) ;
- l'apprentissage de la **coopération**, de l'écoute, de la communication respectueuse ;
- **l'émerveillement** vis-à-vis du **monde naturel** et le développement d'une sensibilité à l'environnement, aux autres êtres vivants (faune et flore), et aux relations d'interdépendance entre eux (pensée systémique et écologique).

Moyens

Pour atteindre son but, l'association se donne les moyens suivants :

1. Soutenir les parents dans leur démarche éducative, et les enfants dans leurs apprentissages spontanés, en offrant, dans le canton de Vaud, un lieu d'accueil pour les enfants et en proposant des activités ludiques et pédagogiques ;

2. Contribuer à faire connaître la diversité des approches pédagogiques inspirantes et innovantes, notamment au travers de la création d'événements publics culturels, de formations, et de la mise à disposition de ressources et de documentations.

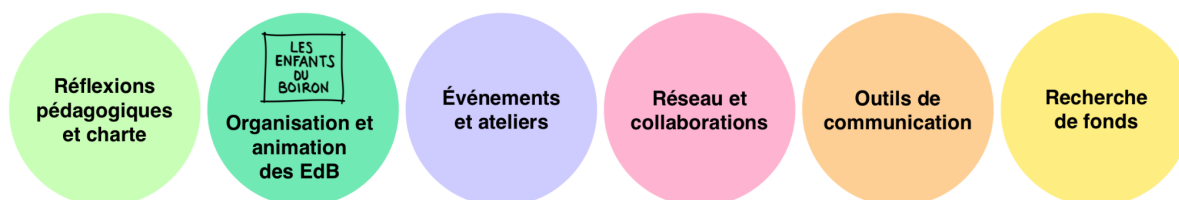
2.2. Historique

Vous trouverez ci-dessous les éléments-clés de l'histoire de notre association :

- 2017-2020 : création d'un groupe de réflexion sur des thématiques pédagogiques et rencontres régulières en vue de créer un projet éducatif spécifique dans le canton de Vaud ;
- 2019 : réalisation du film documentaire *Quelle place pour la créativité à l'école?* (réal. Charlotte de Buren) ;
- été 2021 : lancement du projet d'éducation en nature *Les Enfants du Boiron* (voir point 3) et partenariat avec la Maison de la Rivière à Tolochenaz pour le partage de ressources et d'infrastructures ;
- automne 2021 : création de l'association Liberi et création/renforcement de liens collaboratifs avec les acteurs locaux (Maison de la Rivière, Plongée Libre Morges, Manu Torrent) ;
- été 2022 : deuxième session annuelle des *Enfants du Boiron* avec une augmentation des inscriptions de 25% par rapport à l'année précédente.
- automne 2022 : organisation d'une formation publique pour adultes sur le thème de la "Pédagogie par la nature" sur le site du Boiron ; participation au projet photographique *Rivière d'images - Et au milieu coule le Boiron* (exposition temporaire à la Maison de la Rivière) ;
- hiver 2022-23 : création d'un cycle de rencontres publiques pour parents, nommé *Café Liberi*, abordant notamment les thèmes de l'apprentissage, du soutien pédagogique parental et de la communication parent-enfant.

2.3. Membres et Comité

L'association Liberi se compose de quinze membres actifs, qui s'engagent au sein de l'association au travers des différents groupes de travail :



Le Comité de l'association est actuellement constitué de cinq membres fondateurs :

- Charlotte de Buren : enseignante d'arts visuels à l'école secondaire de Cossonay, céramiste et mère de trois enfants.
- Florence Huck : enseignante de français langue étrangère pour la mesure Accent, co-fondatrice du Moment des Philosophes et animatrice d'ateliers philosophiques.
- Marion Bally : éducatrice spécialisée à la Maisonnée à Morges et mère de deux enfants (dont une petite fille vivant avec un handicap).
- Yann Laubscher : responsable de l'éducation à l'environnement à la Maison de la Rivière, chargé de cours à Silviva et photographe professionnel.
- Nikola Sanz : psychologue à la Fondation Jobtrek et formateur d'adultes sur les thèmes de l'adolescence et la gestion de conflit.

3. Les Enfants du Boiron

Ci-après est décrit le projet-phare de l'association Liberi, dont l'existence depuis bientôt deux ans est en lien direct avec le projet d'exploitation de l'ancien stand de tir.



Les Enfants du Boiron, photo Yann Laubscher

3.1. Activités pédagogiques à l'embouchure du Boiron

Les Enfants du Boiron est un accueil hebdomadaire en extérieur, toute l'année et par tous les temps. Il est ouvert et destiné aux enfants dès quatre ans. Ces derniers passent la journée à découvrir les trésors de la forêt, du lac et de la rivière, entre jeux et apprentissages, accompagnés de deux adultes professionnel·le·s de l'éducation et de l'accompagnement. Les enfants y apprennent le vivre ensemble, la coopération, la débrouillardise. Ils développent leur curiosité, leur autonomie et une sensibilisation à la nature et au respect de l'environnement.

Un cycle annuel comprend trente-six accueils, de septembre à juillet. Les accueils se déroulent à l'embouchure de la rivière du Boiron, sur la commune de Tolochenaz. En cas

d'intempérie, un abri sec et chauffé est accessible sur le site de la Maison de la Rivière (MdlR).

Actuellement, onze enfants participent à cet accueil, dont la plupart depuis le début, soit depuis plus d'un an et demi.

3.2. Un projet endémique à la parcelle n° 151

Les activités des *Enfants du Boiron* se déroulent sur la zone publique de la parcelle n°151 de Tolochenaz, près de l'embouchure du Boiron, un lieu que les enfants ont appris à connaître et aimer. L'attachement pour ce lieu est fort, tant pour les enfants que pour les adultes accompagnants.

Plusieurs nettoyages de la rivière et des berges du lac ont été réalisés (ramassage de déchets) sensibilisant les enfants – et les passants curieux ! – à la pollution anthropique et au respect de l'environnement.

Les enfants ont également développé un lien particulier avec un arbre qu'ils-elles ont chacun·e choisi : ils et elles lui parlent, écoutent au stéthoscope sa sève monter, méditent en silence adossé·e·s à son tronc, connaissent son essence et ses caractéristiques, apprennent à le reconnaître au toucher, connaissent les animaux et les insectes qu'il abrite.

Au fil des saisons, les enfants ont également appris à repérer les oiseaux par leur chants, par la compréhension de leur mode de vie et par l'art de la patience. Récemment, c'est le martin pêcheur qui est l'objet de toute leur attention et curiosité.

3.3. Liens tissés avec les autres acteurs du lieu

Au cours des dix-huit mois d'existence de ce projet, l'association et les enfants inscrits ont pu tisser de nombreux liens avec les acteurs locaux de la parcelle n° 151.

Une fructueuse collaboration a été développée avec la **Maison de la Rivière**, permettant à l'association de bénéficier, dans le cadre des *Enfants du Boiron*, d'un accès à la yourte, de visites guidées des laboratoires scientifiques et du musée, d'ateliers pédagogiques donnés par les stagiaires.

Un autre type de synergie positive entre Liberi et la MdlR, moins visible mais tout aussi important, est illustré par le projet en cours de développement, d'un potentiel canapé forestier. L'association Liberi a initié en 2022 un projet de réalisation d'un canapé forestier, en entreprenant les premières démarches auprès des autorités compétentes et auprès de la MdlR. Cette dernière a accepté de prendre la responsabilité de cet éventuel canapé forestier et Liberi s'est engagée à fournir son aide quant à la construction et au maintien de la structure. Voilà, selon nous, une belle illustration de la symbiose qui peut exister entre une petite association citoyenne dynamique et un acteur institutionnel de renom.



*Apparition des Enfants du Boiron dans l'exposition Rivière d'images de la Maison de la Rivière.
Photographie de Yann Laubscher.*

L'association Liberi a tissé des liens avec le club **Plongée Libre Morges** et a pu louer à quelques reprises leurs infrastructures, dans le cadre des activités des *Enfants du Boiron*.

L'association a également développé une relation amicale avec **Manu Torrent**, pêcheur emblématique du lieu, et ses collaborateurs. Les enfants ont eu l'occasion, à plusieurs reprises, de voir Manu et son équipe préparer leur équipement de pêche ; ils ont pu le questionner sur son métier, son rapport au lac et au Boiron.

D'une façon générale, le projet *Les Enfants du Boiron* aura permis jusqu'à maintenant de tisser de nombreux liens avec les acteurs·trices présent·e·s à l'embouchure du Boiron, contribuant ainsi à développer davantage les synergies potentielles, dans un esprit d'entraide et de convivialité. Il va sans dire que, dans l'éventualité d'une future exploitation de l'ancien stand de tir, l'association Liberi poursuivra le développement de synergies et de réseaux collaboratifs à caractère social, culturel, scientifique et pédagogique.

“ C'est toujours un plaisir de croiser ces petites crapules pleines de vie... Marcel, Marius, Emil, Lara et toute leur bande d'aventuriers en herbe... on les entend arriver de loin... ils viennent nous serrer la pince... regardent un peu les poissons qu'on a pêché et disparaissent vers d'autres aventures, une plaque de choc sous le bras! C'est génial et tellement important de faire découvrir la nature à ces gamins... Bravo à l'association Liberi qui prend le temps de leur faire respirer l'essence de la vie!!!” Manu Torrent

4. Contexte : Liberi grandit et cherche un nouveau lieu

4.1. Un abri fixe pour les activités en cours

Comme présenté au chapitre précédent, l'association Liberi est déjà active sur le terrain de la parcelle n° 151 de Tolochenaz depuis l'été 2021, avec son projet d'accueil en forêt *Les Enfants du Boiron* (EdB).

Bien que les accueils se fassent quasi exclusivement en extérieur, il est nécessaire d'avoir un lieu d'abri en cas d'intempéries persistantes, de grands froids ou de vents puissants, notamment lors de la saison d'hiver (novembre-mars). Il est également nécessaire d'avoir un lieu sec pour le stockage du matériel pédagogique et sanitaire (jeux, livres, coussins, pharmacie, etc.).

Durant l'année 21-22, l'association a loué successivement la yourte de la Maison de la Rivière (MdlR) puis la cabane du club Plongée Libre Morges (bâtiment n°B21 de la parcelle n°151). Ce changement s'explique par le fait que l'étanchéité de la yourte était défectueuse et son chauffage difficile.

La yourte de la MdlR ayant été partiellement rénovée durant l'été 2022, nous avons choisi de la louer à nouveau pour la saison en cours 22-23, comme lieu d'abri en cas de mauvais temps. Ce lieu offre l'avantage d'être sur le site d'un partenaire institutionnel important avec qui nous entretenons de bonnes relations. Il a néanmoins des contraintes importantes quant à son accès : limitation aux heures d'ouverture de la MdlR, coût, statut non-prioritaire lors d'événements simultanés proposés par la MdlR, risque de changement d'affectation ou d'accès sans droit de recours. À ces limitations, s'ajoute un autre embarras : d'importants problèmes d'étanchéité persistent, rendant inconfortable et hasardeux l'accueil d'utilisateurs.

4.2. Un lieu pour développer des activités futures

Parallèlement à la recherche d'un nouveau lieu, l'association Liberi est actuellement dans une phase de croissance importante. L'accueil hebdomadaire des EdB étant un succès (inscriptions complètes pour l'année en cours, et demandes régulières de nouvelles inscriptions), Liberi prévoit d'agrandir son offre à d'autres jours de la semaine et pour une plus grande variété d'âges.

Fort du succès de la première formation pour adultes proposée en automne 2022 (inscriptions complètes), Liberi souhaite développer et proposer davantage de formations et ateliers pour adultes, et ce pour un large public : parents, enseignants, éducateurs, responsables de formations, etc. D'autres événements publics, notamment des conférences, sont également en cours d'étude.

Pour finir, Liberi développe actuellement plusieurs projets de camps en nature, sur plusieurs jours consécutifs, notamment durant les vacances scolaires.

Pour toutes ces raisons, l'association Liberi est actuellement à la recherche d'un nouveau lieu fixe : un lieu qui servirait à la fois le projet actuel des EdB et les projets futurs en cours de développement.

Les utilisations seraient multiples et complémentaires :

- abri pour les EdB les jours de mauvais temps
- dépôt de matériel pédagogique
- activités pédagogiques nécessitant un abri : ateliers créatifs et artistiques (céramique, travail du bois, peinture, bricolage et dessin)
- lieu de formation d'adultes, séminaires sur des thèmes pédagogiques
- lieu de conférences sur des thèmes pédagogiques
- salle de réunion pour le Comité et les groupes de travail

5. Description du projet d'exploitation Le SEN'TIR

5.1. Le SEN'TIR: un projet, deux options

Nous décrivons ci-après le projet d'exploitation qui est envisagé dans le bâtiment de l'ancien stand de tir de Morges, et sur le périmètre avoisinant.

Nous l'avons nommé le *SEN'TIR* pour sa dimension sensorielle et sa sensibilité à l'environnement dans lequel il s'inscrit, mais aussi en hommage à la métamorphose de cette partie du Boiron qui jouirait d'une nouvelle exploitation qui se voudra cette fois-ci *sans tirs*.

Le projet se décline en deux options d'exploitation possibles :

- A. Utilisation de la bâtisse humble et discrète, sans grands investissements ni grandes transformations ; accueil de petits groupes avec des activités en semaine en journée et principalement en extérieur, de façon à faire vivre et prendre soin de ce lieu.
- B. Utilisation variée et vivante du lieu ; valorisation des espaces intérieurs de la bâtisse avec une offre d'activités pédagogiques attrayantes pour petits et grands ; potentielles collaborations avec d'autres associations locales ; nécessité d'investissements financiers plus importants.

Les deux options ont chacune leur spécificités (points 5.2 et 5.3). Elles partagent toutefois un important socle commun que nous détaillons plus loin (points 5.5 à 5.14).

5.2. Projet d'exploitation A

Bref descriptif

Petit projet, discret, sans grands investissements ni transformations, pour loger notre association, faire vivre et prendre soin de ce lieu avec des activités principalement en semaine en journée et en extérieur.

Activités prévues (avec possibilité d'évolution)

- Construction, utilisation et entretien d'un canapé forestier sur la même parcelle (n° 151). Les démarches nécessaires à sa réalisation sont d'ores et déjà en cours de développement avec la Maison de la Rivière, M. Duruz, garde forestier et M. Silva, inspecteur forestier ;
- Accueils hebdomadaires en nature pour des enfants (*Enfants du Boiron*) ;
- Ateliers de mise en place de nichoirs à oiseaux et à chauves souris et cabanes pour petits mammifères ;

- Construction d'un observatoire à oiseaux (avec éventuellement, mise à disposition de jumelles ou d'une longue vue) ;
- Création de sentiers pédagogiques et avec panneaux de sensibilisation et d'éducation à la nature qui nous entoure (ces panneaux pourraient par exemple être créés par les enfants inscrits à nos ateliers) ;
- Mise en place de campagnes de nettoyage des déchets des lieux (principalement la plage) avec une démarche de sensibilisation aux citoyens·ennes ;
- Création et mise à disposition de bancs construits avec du bois flottants et bois récupérés sur la parcelle (réalisés par les participants à nos ateliers créatifs) ;
- Formations de pédagogie par la nature et ateliers ponctuels en extérieur pour adultes ;
- Organisation de *Café Liberi*: moments d'échange et de discussions entre parents sur des sujets d'éducation ;
- Création de lien social dans les petits groupes d'ateliers sur des thématiques pédagogiques ou environnementales
- Rencontres spontanées avec les promeneurs/baigneurs.

Utilisation des lieux

Pour cette option d'exploitation A, toutes les activités auront lieu principalement à l'extérieur dans un périmètre plus ou moins large, allant du bâtiment principal à l'embouchure du Boiron.

Le bâtiment de l'ancien stand de tir servira essentiellement au stockage de matériel, au ravitaillement de nourriture et boissons des activités, à l'utilisation des sanitaires pour les personnes participant aux activités, ainsi qu'aux réunions de l'association et de ses différents groupes de travail.

En cas de très mauvais temps, le bâtiment servira d'abri et lieu de repli aux activités prévues en extérieur.

Publics-cibles

Le public bénéficiant des lieux intérieurs sera essentiellement composé des membres de l'association Liberi et de personnes qui s'inscrivent formellement aux activités, formations et accueils proposés (enfants et/ou adultes).

L'installation de panneaux pédagogiques, d'un sentier didactique ou d'autres petits aménagements extérieurs créés durant les différentes activités de l'association seront également à disposition du public extérieur gravitant autour du lieu.

Fréquence, fréquentation

La fréquentation du SEN'TIR se fera essentiellement de jour, principalement en semaine. Les groupes présents sur place seront petits (maximum 30 personnes lors d'événements type formation ou conférence).

Les accueils d'enfants auront lieu en journée en semaine.

- Demi-journées : 9h-12h et 13h-16h
- Journées : 9h-16h

Les réunions du Comité de l'association, ainsi que certains ateliers ou formations pourront se dérouler jusqu'en début de soirée, mais sans grand impact sur la faune et la flore locale, car essentiellement à l'intérieur ou par des petits groupes cherchant précisément à observer cette même faune ou flore avec respect.

Nous imaginons aussi une offre élargie et ponctuelle, comprenant certains weekends ou des semaines de "camps" avec plusieurs jours consécutifs voués à la même activité ou thématique.

Avantages pour l'association

Les avantages de la version A du *SEN'TIR* pour l'association Liberi sont :

- l'investissement et les coûts relativement faibles ;
- la rapidité de la mise en route du projet ;
- une mise en oeuvre simple et fluide, car inscrites dans la continuité de nos activités actuelles ;
- la possibilité de jouir d'un abri pérenne pour les EdB en cas de mauvais temps ;
- une proximité inespérée avec nos activités actuelles et avec l'histoire de notre association ;
- un début sans pression et une possibilité d'élargir les possibilités d'exploitation et les offres pas à pas ;
- une belle aventure challengeante, réjouissante et enthousiasmante pour l'association Liberi.

Avantages pour les communes de Morges et Tolochenaz

Les avantages de la version A du *SEN'TIR* pour les communes de Morges et Tolochenaz sont :

- une seule association pour tout contact et démarches (a contrario d'un collectif d'associations) ;
- la présence d'activités de Liberi toute l'année, par tous les temps qui diminuerait les risques de vandalisme ou de squat ;
- des personnes de confiance régulièrement sur les lieux ;
- la collaboration avec une association morgienne déjà présente et engagée sur les lieux ;
- la possibilité de collaborer sur des questions de développement durable et de promotions liées à la nature, à la biodiversité et à l'environnement.

Avantages pour les citoyens

La zone sauvage du Boiron tant appréciée ne changera pas d'aspect. Les adeptes de ce lieu ne se verront pas amputés de leur zone verte et jouiront toujours de la même beauté qu'offre cette plage. Les promeneurs·euses et baigneurs·euses pourront profiter du lieu comme à leur habitude.

De par la présence régulière des activités de Liberi, les alentours du *SEN'TIR*, ainsi que la plage se verront embellis et nettoyés avec engagement.

De plus, les passant·e·s pourront s'instruire sur la faune et la flore locale et seront invité.e.s à réfléchir à des questions environnementales.

Temporalité

Du côté de l'association Liberi, le début de l'exploitation du *SEN'TIR* pourrait se faire immédiatement, pour autant que le site soit sans danger et que le bâtiment soit aux normes.

Si des travaux de mise aux normes devaient être faits à la charge de l'exploitant, nous privilégierons la rénovation de la salle d'entrée du rez-de-chaussée afin qu'elle puisse être utilisée rapidement.

Les premières activités dans la bâtisse et sur le site autour pourraient voir le jour dès l'été 2023.

5.3. Projet d'exploitation B

L'option B est pensée comme une extension de la A. Autrement dit, l'option B comprend toutes les dimensions de la A, et en apporte de nouvelles.

Bref descriptif

Utilisation variée et vivante du lieu, valorisation de la bâtisse et ouverture au public avec une offre d'activités pédagogiques attrayantes pour petits et grands, potentielles collaborations avec d'autres associations locales, nécessité d'investissements financiers importants.

Activités prévues

Idem que dans l'option A, avec en plus :

- Cours de poterie et céramique pour enfants et adultes ;
- Cours de travail du bois (bricolage, création d'abris, de nichoirs) ;
- Cours de yoga, méditation, sophrologie (intérieur et extérieur) ;
- Prestations de soutien pour les familles pratiquant l'instruction à domicile (lieu d'étude, partage de ressources, médiathèque et conseils) ;

- Stages et camps d'été sur plusieurs jours avec repas en commun (sans hébergement) ;
- Gardes d'enfants pendant que les parents font une activité (formation, cours).

Rénovations et utilisation des lieux

Pour le projet d'exploitation B, une rénovation plus conséquente du bâtiment est prévue. Elle comporte la rénovation des pièces à l'étage ainsi que de la partie "tir" du bâtiment. Ainsi les locaux intérieurs pourraient être utilisés pour des ateliers, accueils, réunions et formations.

Nous pouvons imaginer la répartition des lieux ainsi:



Sanitaires : uniquement accessibles aux usagers du *SEN'TIR*.



Réfectoire et salle de réunion : une cuisine collective et lieu de réunion et de repas.



Ateliers créatifs : installation d'un atelier bois (établis et machines), d'un atelier de céramique (four et tours) et d'un coin bricolage pour les autres matériaux.



Salle de jeux, lecture et de repos : canapés, médiathèque et jeux, conçu comme un lieu de calme et de repos.



Jardin, espace extérieur : création d'un petit potager (dans des bacs en hauteur, à cause de la pollution du sol) et d'un espace de formation extérieur. Pose d'un deck-terrasse en bois pour un espace extérieur à l'abri du vent et création de bancs publics.

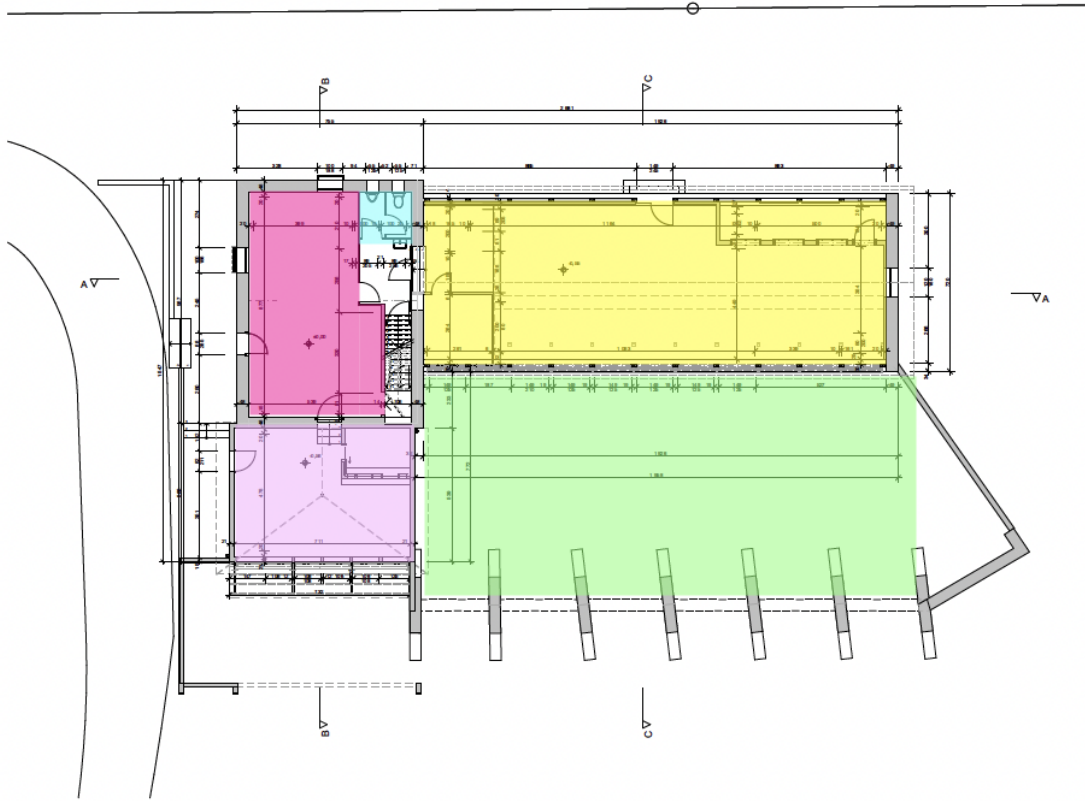


Salle flexible (formations, jeux, yoga) : peu de mobilier, possibilité de faire des activités au sol (sophrologie, yoga ou jeux avec les enfants) et possibilité de prêter la salle à d'autres associations.

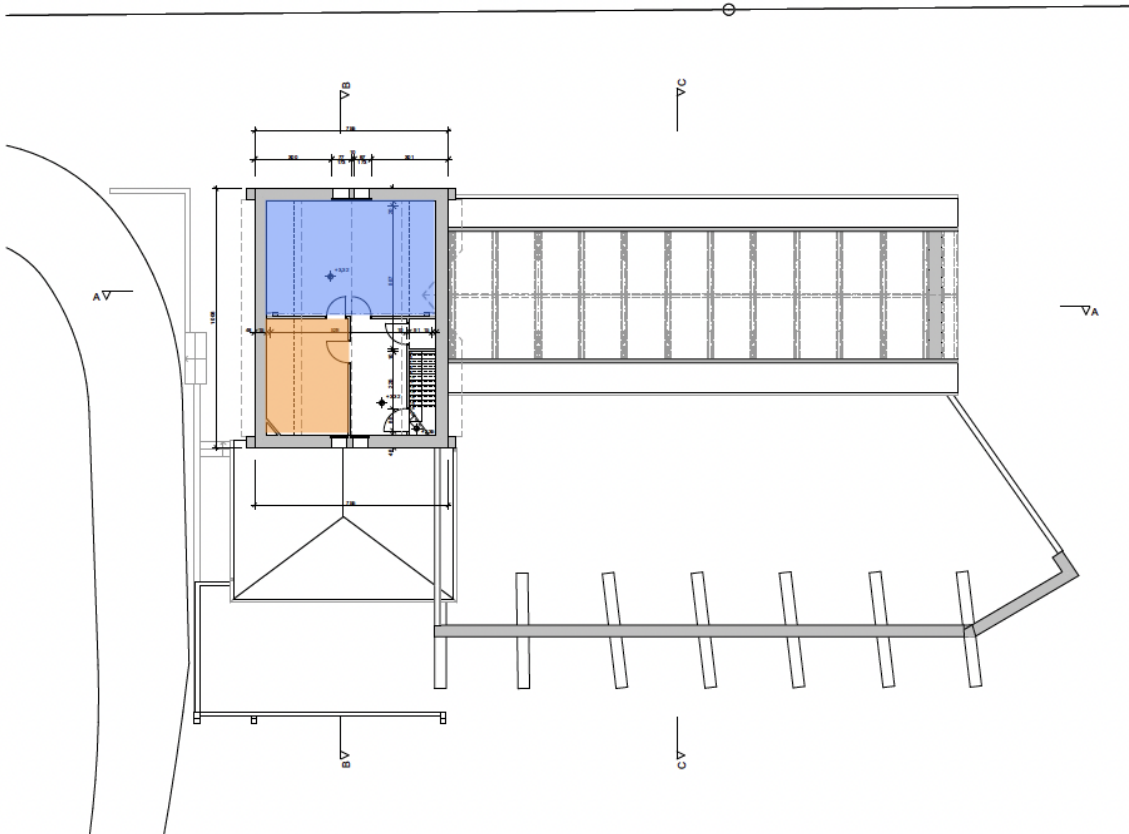


Bureau et salle de discussion individuelle : salle de travail ou de discussions en petits groupes.

Rez-de-chaussée



Etage



Collaboration avec d'autres associations

Une rénovation importante de la bâtisse, telle qu'imaginée dans l'option B, permettrait d'utiliser le plein potentiel du lieu et le faire vivre d'une manière plus dynamique. Nous imaginons notamment ouvrir nos locaux (prêt, location à prix symbolique) à d'autres associations pour des événements ponctuels ou régulier. Nous pensons notamment aux associations de la région morgienne telles que ZeroWaste Switzerland, Provélo Morges, Morges Région Transition.

Publics-cibles

Idem que dans l'option A.

Fréquence, fréquentation

Les horaires de fréquentation seront *idem* que dans l'option A (quasi exclusivement de jour et principalement en semaine). En revanche, la fréquence des activités sera plus importante. Il est envisageable que plusieurs activités aient lieu en même temps sur le site ; dans ce cas, nous souhaitons maintenir un nombre de participant·e·s suffisamment réduit pour que les activités ne dérangent ni les utilisateurs·trices de la plage ni la faune locale.

Avantages pour l'association

Idem que dans l'option A, avec en plus :

- la possibilité d'élargir l'offre de nos prestations ;
- la collaboration et la création de synergies avec d'autres associations locales.

Avantages pour les communes de Morges et Tolochenaz

Idem que dans l'option A, avec en plus :

- une utilisation du lieu et une présence plus importante.

Avantages pour les citoyens

Idem que dans l'option A.

Temporalité

La temporalité pourra varier en fonction du type et de l'importance du soutien financier obtenu, des délais de mise à l'enquête, de la durée des travaux de rénovation.

Nous pouvons néanmoins imaginer le début de certaines activités en 2023 et une utilisation complète en 2024, avec une rénovation de la bâtisse échelonnée sur l'année 2023 et 2024.

5.4. Moodboard & inspiration



5.5. Synergies avec les acteurs du Boiron

Nous souhaitons continuer à développer des collaborations et des liens de bons voisinage avec les acteurs du Boiron, tels que la Maison de la Rivière et Manu Torrent.

5.6. Écologie, durabilité et respect de la nature : une posture autant que des gestes

Nos valeurs clés étant la bienveillance, la tolérance et l'intégrité, dans le respect de soi, des autres, et du Vivant, il est pour nous évident et fondamental d'apporter au lieu investi une dimension de **soin** et de **durabilité** honnête, pragmatique et ambitieuse.

La dimension de développement durable, mis en avant par la Ville de Morges concernant l'exploitation de la parcelle et du bâtiment, constitue donc un pilier fondamental de notre projet. La réduction massive des déchets, leur gestion intelligente, la limitation du gaspillage, l'utilisation de produits locaux et à faible impact environnemental, font d'ores et déjà partie intégrante du projet EdB et de l'éthique Liberi. Et ces "bons gestes" ne sont que la partie émergente de notre posture écologique. À un niveau plus profond, nous tâchons d'adopter une attitude non-envahissante et non-agressive vis-à-vis de la nature et des autres animaux avec qui nous co-habitions, une attitude qui favorise le respect des autres vivants (discrétion sonore et physique) et un questionnement sans cesse renouvelé de la façon la plus adéquate de concilier activités humaines et préservation de l'environnement. Nous souhaitons donc conserver et valoriser le caractère sauvage et la biodiversité endémique du site.

5.7. Rénovations et installations mobilières saine, durable, éthique

Concernant la remise en état du lieu, il nous importe que celle-ci se fasse en adéquation avec les valeurs d'écologie et de durabilité dans lesquelles le projet s'inscrit. Le travail de la matière première ainsi que l'utilisation mesurée et adéquate des ressources naturelles sont au centre dans l'approche de rénovation du *SEN'TIR*.

Le réemploi des matériaux de construction ainsi que l'utilisation de mobilier de deuxième main seront priorités. Autant que possible, le projet aura recours à des savoir-faire traditionnels et des matériaux locaux. L'association Liberi tâchera de mettre en œuvre un projet qui assure des conditions saines et durables pour les usager·ère·s du *SEN'TIR* ainsi que pour la nature qui l'entoure.

Nous gardons aussi en tête une envie de flexibilité de l'aménagement qui permettra une évolution de l'utilisation dans le temps selon les besoins.

Pour garantir une cohérence entre la vision et la réalisation, nous collaborerons avec le bureau d'architecture *RGB* à Lausanne, dont les valeurs et les projets réalisés sont en adéquation avec les nôtres.

Concernant l'équipement et utilisation d'objets (électro-ménager, luminaires, mobilier), nous privilégierons le seconde main, les objets recyclés ou upcyclés en collaboration avec des projets citoyens comme *l'Écrou* à Nyon (<https://ecrou.ch/>).

5.8. Maintien du charme de la bâtisse

La bâtisse principale (maison blanche) du stand de tir étant très charmante, il n'est pas question de changer son apparence extérieure. Nous pensons simplement embellir les alentours avec des pots de fleurs et bacs d'herbes aromatiques. En ce qui concerne la partie "tir" du stand, nous imaginons poser des panneaux pédagogiques le long des façades Nord-Est et Sud-Est.

Les parois anti-bruit en béton pourraient être embellies par des plantes grimpantes constituant un biotope riche et un abri pour petits animaux. Cela contribuerait à la diversité biologique et à la protection d'insectes, de papillons, d'oiseaux et de petits mammifères. Il est aussi imaginable de faire un atelier de fresques murales avec des enfants ou adolescents, en harmonie avec la nature environnante et en accord avec les autorités communales.

Tous les travaux de paysagisme, choix de fleurs et de plantes adéquates pourraient se faire avec l'entreprise *Arbor & Sens* à Nyon, amie de l'association.

5.9. Consommation locale, de saison, anti-gaspillage

Concernant l'alimentation, nous privilégierons les circuits courts et les produits locaux et de saison, qui mettent en avant le terroir et l'excellent travail des maraîchers de notre région. Nous sommes déjà en lien avec *la ferme du Petit Sécheron* à Lully ainsi que *le marché Cuendet* à Bremblens. Le ravitaillement chez les commerçants alentour réduit drastiquement les déchets d'emballages et de contenants.

Le concept du SEN'TIR luttera contre le gaspillage et promouvra la récupération des invendus alimentaires des grandes surfaces, avec lesquelles nous tâchons déjà de collaborer aussi souvent que possible.

Pour réduire au maximum notre empreinte carbone, l'alimentation choisie pour les activités de l'association Liberi sera essentiellement végétarienne et vegan.

Nous aurions idéalement souhaité cultiver un petit potager sur le site du *SEN'TIR* afin de produire quelques légumes/fruits au sein même du projet, avec une dimension pédagogique. Malheureusement l'état actuel de pollution du sol sur le site ne nous permet pas une production en pleine terre. Des alternatives seront explorées dans le cas d'une exploitation du lieu.

5.10. Concept zéro déchets

Nous mettrons en place un concept “zéro déchets” pour toutes nos activités (ateliers pédagogiques, activités créatives et artistiques, repas). Cela impliquera par exemple l'utilisation de mouchoirs en tissu pour les enfants et intervenants, et l'utilisation de vaisselle et gobelets/tasses lavables à chaque occasion (pas d'ustensil et d'objets à usage unique).

Concernant l'exploitation de la bâtisse, nous sommes conscients qu'il s'agit là d'un véritable challenge, que nous serions heureux de relever. Nous allons collaborer avec *Zero Waste Switzerland* ou d'autres organisations similaires pour un accompagnement sérieux et efficace.

5.11. Activités diurnes et discrètes

Soucieux d'être en adéquation avec la zone biologiquement sensible et les rives naturelles du Léman, nous souhaitons adopter une posture sincèrement respectueuse des autres habitants non-humains du site. Nous nous engageons notamment à :

- proposer des activités principalement durant la journée et à limiter la fréquentation du lieu le soir ;
- ne pas organiser d'activités de nuit (sauf si celles-ci ont une dimension pédagogique, comme par exemple des observations discrètes de la faune nocturne) ;
- réduire au strict minimum le nombre et la puissance des lumières artificielles extérieures ;
- minimiser l'impact sonore, notamment en fin de journée et le soir ;
- être garants d'une fréquentation limitée et respectueuse de la bâtisse (petits groupes à la fois).

5.12. Promotion de la biodiversité

Le nombre et la surface des terrains laissés en libre évolution sont de plus en plus rares dans notre région, alors même que les constats scientifiques soulignent leur importance pour la biodiversité et la santé des écosystèmes – sans même parler des impacts positifs pour la santé des humains et la durabilité de nos sociétés.

L'état actuel du lieu, naturel et sauvage, nous plaît et nous souhaitons le préserver et le favoriser davantage. Cet espace représente pour nous “le poumon vert de Morges” et nous souhaitons en prendre soin et contribuer à la préservation de son charme naturel, tout en favorisant sa faune et sa flore endémiques.

Concrètement, cela pourrait passer par le choix de laisser le terrain en jachère et minimiser le nombre et l'étendue des coupes rases. Nous imaginons également le semage de plantes indigènes et à fort impact positif pour la biodiversité locale, notamment des plantes bisannuelles dont les biotopes sont en disparition, comme par exemple les cardères (*dipsacus*).

En ce qui concerne plus spécifiquement la faune, nous imaginons la création d'abris pour micro-mammifères et la pose de nichoirs pour oiseaux, notamment ceux dont les effectifs sont en déclin dans notre région. Ces abris et nichoirs pourraient être créés et installés par les participants à nos ateliers (adultes et enfants), dans une démarche de sensibilisation et d'apprentissage.

5.13. Adéquation avec les objectifs du développement durable (ODD) et plus-value pour la région morgienne

Nous tenons à aligner le projet *SEN'TIR* aux grands enjeux sociétaux et planétaires de notre époque. Nous souhaitons également l'inscrire dans une vision positive et enthousiasmante de la durabilité. Nous souhaitons montrer qu'il est possible de développer un projet citoyen et local, tout en préservant la dimension sauvage, "verte et vivante", du lieu.

Le projet *SEN'TIR* répond à plusieurs des Objectifs du développement durable des Nations Unies (ODD), en particulier les suivants :

- Objectif 4 (notamment 4.4, 4.7) : "Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie" ;
- Objectif 11 (notamment 11.6, 11.7, 11a) : "Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables" ;
- Objectif 12 (notamment 12.1, 12.2, 12.5, 12.8) : "Établir des modes de consommation et de production durables" ;
- Objectif 13 (notamment 13.3) : "Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions" ;
- Objectif 15 (notamment 15.1 et 15.2, 15.5) : "Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité".

L'association Liberi est ouverte à collaborer avec les communes de Morges et de Tolochenaz pour toutes les questions de promotion du développement durable du projet *SEN'TIR*.

5.14. Une exploitation à court terme, une vision à long terme

Nous sommes conscients que l'exploitation de l'ancien stand de tir n'est que temporaire et nous restons flexibles et sereins quant à un déménagement dans quelques années. Cela étant, notre association s'inscrit sur du long terme et nous comptons bien rester un acteur dynamique de la région de Morges bien au-delà de l'exploitation du stand de tir. Evidemment, plus la durée d'occupation du lieu sera longue et plus nous pourrons développer nos projets.

6. Financement du projet

6.1. Le modèle économique de Liberi

Le fonctionnement économique de l'association Liberi est non-lucratif. Les charges et les produits sont équilibrés. Ces derniers sont quasi exclusivement générés par les inscriptions aux activités proposées par l'association.

6.2. La nécessité d'un soutien financier extérieur

Concernant les frais d'aménagement et d'exploitation, nous avons fait faire une première estimation globale des coûts par un bureau d'architecture qui nous a accompagnés lors de la visite (non-incluse dans ce dossier). Une estimation plus précise sera réalisée dans un deuxième temps.

Actuellement, les réserves de l'Association ne permettent pas de couvrir l'ensemble des frais d'aménagement de la bâtisse n°136, quelle que soit l'option choisie (A ou B). Un apport financier extérieur sera donc nécessaire. A l'heure actuelle, toutes les options restent envisageables : demande de subvention (fondations, Commune, État), campagne de crowdfunding, sponsoring, mécénat. Quelle que soit l'option choisie, vous pouvez vous assurer que nous saurons nous entourer des personnes adéquates et que nous arriverons à récolter l'argent nécessaire en temps voulu.

Nous espérons que la Ville de Morges saura être un soutien et un relais dans nos démarches de financement.

7. Cercle d'amis et réseau de Liberi

Liberi est une association dynamique, en réseau avec d'autres acteurs de l'éducation et/ou de la transition écologique. Nous sommes notamment en lien avec :

- Morges et Région en Transition Collectif : citoyen œuvrant à l'émergence d'une société consciente, humble, solidaire et joyeuse
- Denens Durable : Promotion de la durabilité au sein du village de Denens
- La Maison de la Rivière : centre nature-culture lié au Boiron
- Zoulou Zazou : accompagnement pédagogique et sorties en forêt
- Vert-de-Terre : pédagogie par la nature et groupes de jeux en forêt
- Pic et colegram : ateliers bricole et accompagnement pédagogique
- Moment des Philosophes : ateliers de philosophie pour petits et grands
- FEEL : Centre d'activités, d'échange et de ressources pour parents et enfants pratiquant l'instruction hors établissement scolaire (IHES)
- IEL Vaud : regroupement des familles instruisant à domicile
- La Salamandre : revues, livres et films sur la nature
- RGB : bureau d'architecture favorisant les solutions vernaculaires et durables
- L'écrou : Atelier de réparation générale à Nyon et Eysins
- Cause : production de films et d'événements socio-culturel
- Arbor&Sens : paysagisme
- Pro-vélo Morges

7.1. Synergies avec le projet Stand'Up Morges

L'équipe de Stand'up Morges nous a contacté pour une éventuelle adhésion à leur association si leur projet devait être choisi.

Étant dans une envie de partager ce lieu et de collaborer avec d'autres associations, nous sommes ouverts à nous associer à d'autres projets afin de pouvoir profiter de ce lieu et ainsi de faire profiter ses utilisateurs de nos prestations.

8. Contact

Personnes de contact privilégiées :

Charlotte de Buren, Présidente

079 755 33 01

Nikola Sanz, Trésorier

076 679 51 06

Coordonnées générales de l'association:

Association Liberi

Chemin des Blanches-vignes 5

1110 Morges

info@association-liberi.ch

www.association-liberi.ch